

Collectif Vinet-Beaulieu

PV de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2026

Collège St-Roch, réfectoire, 19h-21h20

Membres présent·e·s :

Mmes et MM. Catherine Beuret, Eric Collin, Laura Coppola, Thierry Delessert, Carla Domeniconi, Christophe Dufour et Yanick Ruchet, Sibylle Enderlin-Fulchiron, Patrick Graber, Flora Kilner, Gogniat Matthieu, Elisabeth Müller, Natacha Noverraz (Studio 2), Christiane Olivier, Ariane Vallotton, Richard Woernle.

Comité :

Mmes Sylviane Brandt, Laura Manzoni, Isabelle Pittet, Anna Serra, Mathilde Gaston-Mathé.

Excusé·e·s :

Mmes Hildegard Besson, Séverine Michellod Bonard, Isa Boucharlat (La Trame), Suzanne Chabloz, Anne Decollogny, Gérard et Marianne Dyens, Sylvia Goetze Wake, Fanny Ollivier.

Invité.e.s : Mme Sylvia Clementi (secrétaire générale FASL), Virginie Raymond-Dénervaud (responsable des finances FASL), Antoine Jaquier (coordinateur associations), Véronique Bastide (secrétaire Maison de quartier Pontaise), Rodolphe Jourdes (animateur responsable Maison de quartier Pontaise), Laura Krasniqi et Oriane Leuenberger (animatrices Maison de quartier Pontaise), Maxime (stagiaire Maison de quartier Pontaise).

Sylviane Brandt souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée générale en remerciant les personnes présentes et en annonçant les excusées.

1. PV de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2025

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2025 envoyé aux membres est accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2025 (cf annexe)

Sylviane Brandt présente le rapport d'activités 2025. Une question est soulevée concernant la convention avec la Maison de quartier de la Pontaise. Mme Clementi précise qu'il s'agit d'un partenariat et que le collectif n'assure pas la gestion de la Maison de quartier.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Collectif Vinet-Beaulieu

3. Activités 2026 : point de situation des actions en cours et à venir

Les activités prévues pour 2026 sont présentées.

Le Repair Café ne sera plus systématiquement organisé en lien avec la déchetterie mobile, celle-ci ayant lieu de manière moins régulière cette année.

Des potelets ont été installés afin d'empêcher le stationnement de véhicules devant l'école.

Le Marché du sourire – édition de printemps – aura lieu le 30 mai.

La fête de quartier est prévue le samedi 29 août.

Une question est posée concernant l'éventuelle organisation d'un repas de Noël à la Maison de quartier de la Pontaise. M. Jourdes indique qu'aucun projet de ce type n'est actuellement prévu par l'équipe d'animation. Il rappelle toutefois que les habitant·e·s peuvent proposer des initiatives, qui pourront être discutées avec l'équipe.

4. Comptes 2026

Les comptes sont présentés par Anna Serra, notre trésorière.

Produits : CHF 5212

Charges : CHF 4145

Bénéfice : CHF 1067

Situation au 31.12.2025 : 8106 CHF

5. Rapport des vérificateur·trice·s des comptes

Fanny Ollivier et Christophe Dufour ont procédé à l'examen des comptes de l'exercice 2025 de l'association en présence de Sylviane Brandt et Anna Serra le 2 avril 2026. Ils se félicitent du soin apporté à la tenue précise et complète des comptes par Mme Serra et de la bonne santé financière de l'association. Dans leur rapport, l'adoption des comptes et la décharge du comité sont recommandés.

Au vote, les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité. Il en est de même du rapport des vérificateur·trice·s et de la décharge du comité.

6. Élection du comité, de la présidence et des vérificateur·trice·s des comptes

Le comité actuel est composé de Sylviane Brandt (présidente), Anna Serra (trésorière), Laura Manzoni (secrétaire), Isabelle Pittet et Mathilde Gaston-Mathé.

Mathilde Gaston-Mathé ne souhaitant pas se représenter, elle est chaleureusement remerciée pour son engagement au sein du comité, en particulier pour son travail de création graphique et de communication sur les réseaux sociaux.

Les quatre autres membres se représentent et sont réélues à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.

Collectif Vinet-Beaulieu

Fanny Ollivier et Christophe Dufour se représentent comme vérificatrice et vérificateur des comptes, et Thierry Delessert comme suppléant. Les trois candidatures sont acceptées à l'unanimité.

7. Présentation des activités de la Maison de quartier de la Pontaise

Le collectif et l'équipe de la Maison de quartier de la Pontaise ont collaboré à plusieurs reprises durant l'année, notamment lors de la Fête de la nature en ville (en collaboration avec le Service SPADOM), des fêtes d'hiver et de printemps de la Maison de quartier, ainsi que de la fête de quartier annuelle du collectif.

L'équipe d'animation présente les différentes activités proposées à la Maison de quartier :

- accueils pour les enfants de 4 à 6 ans et de 6 à 10 ans (activités et sorties culturelles dans le quartier et en ville) ;
- activités pour les adolescent·e·s (repas, vacances, projets musicaux avec la HEMU, activités gratuites « Places au soleil », etc.) ;
- activités parents-enfants ;
- activités pour adultes (tricot-crochet, jeux de société, projections de films autour de thématiques de société) ;
- chantiers jeunes en collaboration avec les services de la Ville (travaux de rénovation, plantations, etc.) ;
- activités organisées par des intervenant·e·s externes (percussions brésiliennes, capoeira, tai-chi, Point d'appui, cours de français de l'EPER, permanence infirmière petite enfance, etc.).

Il est rappelé que de nouvelles activités peuvent être développées sur proposition des habitant·e·s.

Une discussion a lieu au sujet de certaines activités et de leur évolution. M. Jourdes précise que les tarifs appliqués correspondent aux standards habituels et rappelle que toute personne intéressée à développer une activité peut soumettre un projet à l'équipe.

Les comptes de la Maison de quartier sont présentés par M. Jourdes.

Les recettes proviennent principalement d'une subvention fixe de la Ville, d'une subvention liée au monitorat (mercredis, vacances et activités jeunesse) et des locations fixes et occasionnelles des locaux.

Les comptes 2025 présentent un excédent d'environ CHF 10'000.–, notamment en raison d'une augmentation des locations, d'une réduction des charges liées à la conciergerie et d'une diminution des activités en fin d'année à la demande de la FASL.

Cet excédent permettra de soutenir de nouveaux projets pour des associations et/ou l'acquisition de matériel.

Collectif Vinet-Beaulieu

Pour 2026, les charges liées à l'animation devraient rester globalement stables, avec une légère augmentation des frais de personnel liée à une formation aux soins d'urgence.

8. Bilan du collectif par rapport à la convention avec la Maison de quartier

Isabelle Pittet présente un bilan positif de la collaboration entre le collectif et la Maison de quartier durant l'année écoulée. Les membres du comité ont également participé à la plateforme des associations qui favorise les échanges avec les autres associations de quartier de la ville.

La poursuite de la convention est soumise au vote et acceptée avec deux abstentions.

9. Divers

- M. Delessert signale des problèmes liés aux déjections canines dans les plates-bandes situées sur la rue Clos-de-Bulle et suggère l'installation de panneaux ainsi que l'aménagement éventuel d'un espace dédié. Le comité transmettra cette question à la Ville afin qu'une solution adaptée puisse être étudiée.

- Mme Noverraz présente les activités de danse menées au Studio 2 : activités professionnelles en semaine ; pratiques amateurs le week-end ; actions de médiation autour de la danse ; participation à la Fête de la danse (dans ce cadre, une performance gratuite de la compagnie Marchepied & Co. aura lieu le 6 mai sur l'espace public devant la place Aloïse-Corbaz. Un nouveau projet intergénérationnel destiné notamment aux seniors sera également proposé à l'automne : visite d'exposition le matin et atelier de mouvement adapté l'après-midi, sur cinq rencontres.

- Mme Enderlin-Fulchiron présente son projet « Artothèque 1004 », prévu dès septembre. Celui-ci permettra d'emprunter des œuvres d'art parmi un catalogue anonymisé, pour une durée de 30 jours. Les noms des artistes seront révélés au retour des œuvres. Une participation annuelle de CHF 50.– est demandée afin de contribuer notamment au financement des cadres. Des artistes seront également présents certains samedis à l'atelier pour échanger avec le public.

L'assemblée générale se clôture par un apéritif convivial.